



PACTE -10% de déchets en entreprise en 1 an

Cadre de restitution : Territoires zéro déchet

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE



Conseil Départemental des Deux Sèvres

Hôtel du département

Rue de l'Abreuvoir

<http://www.dechets79.org/>



WENISCH

Sandrine

Nouvelle Aquitaine

sandrine.wenisch@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ENTREPRISE, ECOCONCEPTION, , PREVENTION DES DECHETS, COÛT,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Notre territoire fait partie des 58 lauréats de l'appel à projets « territoire zéro déchet, zéro gaspillage » (TZDZG) lancé en décembre 2014 par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. La particularité de ce projet repose sur la fédération de l'ensemble des collectivités en charge de la gestion des déchets pour mettre en œuvre le programme d'actions départemental.

Au delà de la gestion des déchets, le projet « zéro déchet, zéro gaspillage » vise le rapprochement entre les collectivités locales et les entreprises. Ces échanges public privées et entre entreprises peuvent impulser de nouvelles dynamiques, être source d'innovation et créer de nouvelles filières de valorisation et de réemploi, contribuant au développement local et à la création d'emplois. Partenaire historique dans les programmes de prévention des déchets, la CCI Deux-Sèvres nous accompagne dans la mobilisation et l'accompagnement des entreprises dans la démarche zéro déchet, zéro gaspillage.

Devant le succès du premier pacte -10% en 2012, le Département des Deux-Sèvres, en partenariat avec la CCI ont reconduit et adapté l'opération "PACTE -10% de déchets en 1 an" auprès d'une vingtaine d'entreprises.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'objectif de cette opération était de mobiliser et accompagner des entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'actions visant la réduction de 10% de déchets dans l'entreprise,

grâce à un accompagnement gratuit et des ateliers participatifs.

Objectifs quantitatifs :

- Réduire de 10% les déchets en 1 an dans les entreprises.

Résultats quantitatifs:

- 438 tonnes de déchets évitées issu du bilan.
- 180 000 € économie cumulée réalisée issu du bilan.

Résultats qualitatifs :

- 47 entreprises sensibilisées (42 à la mobilisation et 5 au bilan)
- 20 entreprises inscrites aux ateliers
- 18 chartes signées
- 16 bilans d'entreprises

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

L'opération collective accompagne pendant 20 mois des entreprises dans le diagnostic de leur production de déchets, la formalisation de leurs programmes d'actions, la mise en œuvre et le bilan de leurs actions. Pour cela, le Département fait appel à des experts en externe et l'ingénierie de la CCI, partenaire de l'action. L'opération s'organise en 4 temps :

- La mobilisation des entreprises, en partenariat avec les collectivités locales.
- Des ateliers collectifs et une rencontre individuelle pour construire le programme d'actions
- La mise en œuvre du programme d'actions
- Le bilan 1 an après.

Planning:

- **Septembre- octobre 2015** : organisation de 5 réunions territoriales, sensibilisation de 42 entreprises et mobilisation de 20 entreprises sur le PACTE -10%.
- **Novembre – décembre 2015** : réalisation des 20 pré-diagnostic prévention déchets par la CCI
- **Décembre 2015** : atelier 1 - pourquoi et comment réduire ses déchets ?
- **Janvier 2016** : atelier 2 - pourquoi et comment prioriser ses actions ?
- **Mars 2016** : atelier 3 - indicateurs, pistes d'amélioration et tableau de bord ?
- **Avril 2016** : atelier 4- structurer sa communication interne et externe
- **Juin 2016** : organisation de l'événement top départ avec présentation d'une exposition « nos

déchets sont des ressources », signature de la Charte PACTE -10% et remise d'un pack communication.

- **De septembre 2016 à décembre 2016** : suivi téléphonique individuel par les experts, le pôle des éco-industries.
- **Février 2017** : une réunion bilan intermédiaire a permis de faire le point sur l'avancement. Les entreprises ont ainsi pu échanger sur leurs réussites, leurs difficultés et surtout partager les actions correctives pour les lever.
- **De mai à juin 2017** : Suivi téléphonique par les experts et visite individuel par la CCI. Conception des fiches bilan.
- **Juillet 2017** : Organisation d'un point presse et d'un événement bilan du PACTE -10% ouvert à tous les ressortissants de la CCI.

Année principale de réalisation:

2016

Moyens humains :

0.1 ETP chargé de mission du Département

0.1 ETP chargé de mission de la CCI

Prestation externe : 2 experts et une sous-traitance communication

Moyens financiers :

35 556 € en prestation externe

11 000 € de temps CCI

Temps de coordination ETP chargée de mission

Partenaires mobilisés :

Opérateur : CCI

Partenaires : Agglomération du Bocage Bressuirais, CC du Thoursais, CA Niortais, Pays mellois, SMITED, ADEME.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

- Le co-portage Département / CCI a fonctionné.
- L'opération collective dynamise l'opération.
- Une évaluation de l'opération organisée dès le début de l'action.

Difficultés rencontrées :

- Choix de l'expert : il doit avoir des compétences multiples : en éco-conception, process industriel, en formation, en communication et en dynamique de groupe.
- Temps de mise en œuvre pour les entreprises court.
- Nécessité d'avoir un suivi individuel régulier pendant l'année de mise en œuvre.



Type de programme :
Territoires zéro déchet

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.